

## Qu'est-ce que l'AFEST, Action de Formation en situation de travail ?

L'AFEST, ou Action de Formation en situation de travail, est une nouveauté qui est apparue dans le code du travail en 2019 avec la loi Avenir. **Cette formation est une sorte d'apprentissage « sur le tas »**. L'AFEST est donc une formation où la pédagogie n'est pas seulement théorique, elle se vit aussi en situation réelle, en entreprise, afin de former au mieux les participants.

Comment fonctionne l'AFEST, l'Action de Formation en situation de travail ?

Tout d'abord, **le but de l'AFEST est de mettre le participant dans une situation de travail qui a été aménagée, organisée et préparée au préalable dans le but d'être pédagogique et didactique**. Car cela ne serait pas utile de propulser un participant dans une entreprise si rien n'est mis en place pour le former (l'observation pure, sans explication et mise en situation préparée à des fins de formation, est bien souvent inutile). Dans l'AFEST, il y a aussi une séquence réflexive (une formation) animée par un tiers.

Le but de l'AFEST est donc de **pouvoir appliquer sur le terrain ce qui a été vu dans la théorie** de la formation. Ce n'est donc pas une simple « mise en situation ».

Finalement, nous pourrions comparer cette forme de formation à un contrat d'apprentissage par exemple, où l'étudiant est à la fois en entreprise et à la fois à l'école pour apprendre son futur métier.

Retrouvez l'article complet sur l'AFEST sur [le blog de CompéForma](#).

[CompéForma](#) vous propose des formations adaptées à vos besoins dans le secteur de l'événementiel, le spectacle, le milieu socio-éducatif, l'insertion professionnelle et de la VAE. Si vous souhaitez plus d'informations sur nos programmes, n'hésitez pas à [nous contacter](#) !

